

# Boulogne-Billancourt, le 13 juillet 2023

# Solocal Group annonce l'obtention de la majorité requise des porteurs d'Obligations et de Mini Bond pour différer au 30 septembre 2023 le paiement des coupons dus au 15 juin et 15 septembre 2023

Dans un contexte économique incertain et du fait de la poursuite des difficultés rencontrées par le groupe sur son activité, Solocal Group (la « **Société** ») a annoncé le 7 juin 2023 qu'elle souhaitait différer le paiement des coupons dus par la Société au titre des Obligations et du Mini Bond le 15 juin 2023 et le 15 septembre 2023, et qu'elle sollicitait l'accord des porteurs des obligations concernées à cet effet.

La Société annonce aujourd'hui avoir reçu l'accord de la majorité requise des porteurs d'Obligations et de Mini Bond pour différer jusqu'à la date du 30 septembre 2023 le paiement des coupons dus le 15 juin et le 15 septembre 2023.

Parallèlement, le groupe élabore actuellement un nouveau plan stratégique définissant ses grandes orientations pour les années à venir. Ce plan stratégique servira de base aux discussions avec les créanciers financiers mais doit aussi alimenter plus largement les réflexions sur la structure financière et capitalistique du groupe. Les discussions avec les créanciers financiers devraient avoir lieu dans le courant du mois de septembre.

Afin de faciliter ces discussions, la Société a également sollicité l'ouverture d'une procédure de mandat ad hoc à son bénéfice. Monsieur le Président du Tribunal de commerce de Nanterre a ainsi désigné la SELARL FHB, prise en la personne de Me Hélène Bourbouloux, en qualité de mandataire ad hoc.

- « **Obligations** » désigne les obligations d'un montant total en principal de 176.689.747,06 € (au 31 décembre 2022) portant intérêts à Euribor (avec taux Euribor 3 mois *flooré* à 1 %) + 7 % *spread* et arrivant à échéance au 15 mars 2025 (ISIN: FR0013237484) émises par Solocal Group.
- « **Mini Bond** » désigne les obligations d'un montant total en principal de 18.743.702,88 € (au 31 décembre 2022) portant intérêts à Euribor (avec taux Euribor 3 mois *flooré* à 1 %) + 7 % spread et arrivant à échéance au 15 mars 2025 (ISIN: FR0013527744) émises par Solocal Group.

#### <u>Avertissement</u>

Ce communiqué de presse a été préparé par Solocal Group exclusivement à titre d'information. Il ne constitue ni n'inclut aucun conseil ou recommandation de Solocal Group (ou de toute autre personne) concernant les titres de Solocal Group ou concernant le bien-fondé de toute transaction ou la prise de toute décision d'investissement. Il ne constitue ni n'inclut aucune confirmation ou engagement de Solocal Group (ou de toute autre personne) concernant la valeur présente ou future des activités de Solocal Group, de ses titres, de ses filiales ou de tout autre actif de Solocal Group.

Ce communiqué de presse ne constitue pas une offre de vente ni une sollicitation d'offre d'achat ou d'échange ou d'acquisition de titres aux États-Unis ou dans toute autre juridiction. Les titres mentionnés dans le présent communiqué de presse ne peuvent être offerts, vendus, échangés ou livrés aux États-Unis en l'absence d'enregistrement ou d'une exemption applicable à l'obligation d'enregistrement en vertu du US Securities Act de 1933, tel que modifié. Les titres mentionnés dans le présent communiqué de presse ne sont pas et ne seront pas enregistrés aux États-Unis. Ce communiqué de presse ne vise pas, ni n'est destiné à être distribué, publié, mis à disposition ou utilisé par une personne ou une entité citoyenne, résidente ou située dans une localité, un État, un pays ou une autre juridiction, lorsque cette distribution, publication, mise à disposition ou utilisation serait contraire à la loi ou à la réglementation, ou nécessiterait un enregistrement ou une licence dans cette juridiction. Rien dans le présent communiqué de presse ne constitue une invitation à participer aux Consultations par un porteur dans des circonstances où une telle participation serait illégale.

Le présent communiqué de presse contient des déclarations prospectives fondées sur les opinions et les attentes actuelles concernant des événements futurs. Ces déclarations prospectives peuvent inclure des projections et des estimations et leurs hypothèses sous-jacentes, des déclarations concernant les plans, les objectifs, les intentions et/ou les attentes en matière de résultats financiers, d'événements, d'opérations et de services futurs et de développement de produits, ainsi que des déclarations concernant performances ou événements. Ces déclarations sont généralement identifiées par les termes "s'attendre à", "anticiper", "croire", "avoir l'intention de", "estimer", "planifier", "projeter", "pouvoir", "devoir" ou la forme négative de ces derniers et d'autres expressions similaires. Ces déclarations ne sont pas des garanties de performances futures et sont soumises à des risques inhérents, des incertitudes et des hypothèses concernant Solocal Group et ses filiales et investissements, les tendances de leurs activités, les futures dépenses d'investissement et acquisitions, les évolutions relatives aux passifs éventuels, les changements de la conjoncture économique mondiale ou des principaux marchés de Solocal Group, les conditions de concurrence sur le marché et les facteurs réglementaires. La réalisation de ces évènements est incertaine ; leur issue pourrait se révéler différente de celle envisagée aujourd'hui, ce qui est susceptible d'affecter significativement les résultats attendus. Les résultats réels peuvent différer sensiblement de ceux prévus ou sous-entendus dans ces déclarations prospectives. Toute déclaration prospective contenue dans le présent communiqué de presse est faite à la date du présent communiqué de presse. Sauf si la loi applicable l'exige, Solocal Group ne s'engage pas à réviser ou à mettre à jour les déclarations prospectives, compte tenu de nouvelles informations ou d'événements futurs. Les résultats et les performances du Groupe sont également susceptibles d'être affectés par divers risques et incertitudes, y compris, sans limitation, les risques identifiés dans les "Facteurs de risque" figurant dans le Document d'enregistrement universel enregistré par l'Autorité des marchés financiers le 28 avril 2023 et également disponible sur le site Internet du Groupe.

#### FR - Solocal - www.solocal.com

Premier acteur français du marketing digital, Solocal est le premier partenaire de toutes les entreprises locales, que ce soit des ETI, TPE, PME, mais aussi des grandes enseignes à réseaux ou des collectivités. Sa mission : dynamiser la vie locale. Chaque jour, Solocal conseille 281 000 entreprises clientes présentes partout en France et les accompagne pour booster leur activité. Solocal travaille à révéler le potentiel de toutes les entreprises en les connectant à leurs clients grâce à des services digitaux innovants (Présence relationnelle avec une gamme d'offres Connect, Site Internet et sites de e-commerces, Publicité digitale) et qu'elles peuvent piloter en toute autonomie via l'app Solocal Manager. Solocal se tient également aux côtés des internautes et mobinautes pour leur faire vivre la meilleure expérience digitale avec PagesJaunes et Ooreka. Le Groupe met ainsi à la disposition des professionnels et du grand public des services à très fortes audiences sur ses propres médias (21 millions de VU/mois), de la data géolocalisée, des plateformes technologiques évolutives, une couverture commerciale unique en France, des partenariats privilégiés avec les acteurs du numérique comme les Gafam. Engagé dans une stratégie sociétale et environnementale depuis 2013, Solocal adhère aux objectifs de développement durable des Nations Unies et est certifié bronze par Ecovadis et argent par Gaïa Ethifinance.

## **Contacts presse**

**Charlotte Millet** +33 (0)1 46 23 30 00 charlotte.millet@solocal.com

Edwige Druon +33 (0)1 46 23 37 56 edruon@solocal.com

## **Contacts investisseurs**

Jérôme Friboulet +33(0)146 23 30 61 jfriboulet@solocal.com

Xavier Le Tulzo +33 (0)1 46 23 39 76 xletulzo@solocal.com

# Nous suivre









solocal.com